

15 Jul 2024 -12:12

Prix fédéral de lutte contre la pauvreté : les candidatures sont ouvertes !

*Bruxelles, le 15 juillet 2024 – Le SPP Intégration sociale lance la 16e édition du Prix fédéral de lutte contre la pauvreté. Le thème de cette année est « Les partenariats dans la lutte contre la pauvreté ». Après un vote du public, trois candidats – un par région – seront récompensés par le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté 2024. Chaque lauréat recevra un montant de 10.000 euros.*

Créé le 4 juillet 2008 dans le cadre du premier Plan fédéral de lutte contre la pauvreté, ce prix permet depuis 16 ans de récompenser les efforts des acteurs de terrain, organisations associatives et institutionnelles. Le thème de cette année met en lumière l'importance des collaborations entre différents secteurs, tels que la santé, l'éducation, l'emploi, le logement et l'action sociale.

« *Les partenariats sont essentiels pour combattre efficacement la pauvreté sous toutes ses formes. Ce prix vise à reconnaître et à encourager les collaborations innovantes qui développent des approches à la fois préventives et/ou curatives contre la pauvreté* », a déclaré Karine Lalieux, Ministre de l'Intégration sociale et de la Lutte contre la pauvreté.

## Conditions de participation

Toute organisation belge luttant contre la pauvreté<sup>[1]</sup> via un partenariat peut postuler. Un des partenaires doit porter le dossier de candidature, qui peut être introduit jusqu'au vendredi 16 août 2024. Les projets doivent être soumis via [le formulaire disponible sur le site web du SPP Intégration sociale](#). Un jury sélectionnera ensuite 9 projets finalistes, soit trois par région.

Les grandes étapes du Prix fédéral sont les suivantes :

- Candidature : Soumission des projets jusqu'au 16 août 2024 (23h59).
- Sélection par un jury : En septembre, un jury analysera les projets reçus et sélectionnera 9 finalistes.
- Tournage d'une vidéo : Le 1er octobre, les représentants des projets sélectionnés seront invités à tourner une vidéo de présentation de leur projet.
- Vote du public : Du 14 octobre au 3 novembre, le public pourra voter pour son projet préféré parmi les 9 vidéos finalistes.
- Cérémonie de remise des prix : Le 12 novembre 2024, les trois projets gagnant (un par région) se verront décerner le Prix fédéral de lutte contre la pauvreté 2024. d'une cérémonie qui se tiendra au Résidence Palace, à Bruxelles. Chaque lauréat recevra un montant de 10.000 €.

Les lauréats des 5 dernières éditions du Prix fédéral ne peuvent pas soumissionner avec le même projet. Les partenariats conclus entre une organisation et le SPP Intégration sociale ne sont pas autorisés.

## Informations supplémentaires

Les organisations belges souhaitant introduire un projet dans le cadre de ce Prix peuvent trouver plus d'informations sur le [site web du SPP Intégration sociale](#) ou nous contacter à l'adresse suivante : [question@mi-is.be](mailto:question@mi-is.be).

*[1] CPAS, asbl, ONG et autres organisations poursuivant un but non lucratif.*

SPP Intégration Sociale, Lutte contre la Pauvreté, Economie  
Sociale et Politique des Grandes Villes  
Boulevard du Jardin Botanique 50 boîte 165  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 508 85 86  
<http://www.mi-is.be>